

Fiche de données de Sécurité

Produit: Antikal Anti-limescale Anti-Calcaire (Spray)

Page: 1/6

FDS N°:PROCT-107

Version du :2009-11-24

1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

- **NOM DU PRODUIT :** Antikal Anti-limescale Anti-Calcaire (Spray)

- **REFERENCE :** 107

- **FOURNISSEUR :** PROCTER & GAMBLE France SAS
Division Professionnelle
163 quai Aulagnier
92600 ASNIERES SUR SEINE

- **Téléphone / Fax :** 0800 90 02 51

- **E-mail / Site internet :** info.fr@pgprof.com / www.pgprof.com

- **Numéro d'appel d'urgence :** Centre d'appel Orfila:01 45 42 59 59

- **Informations complémentaires - Type d'utilisation :**
Produit anti-calcaire en Spray

E-mail : infofr@pgprof.com

2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

- Ce produit est classé Xi;R36/38 (Irritant, Irritant pour les yeux et la peau) en accord avec la directive 1999/45/EC
Contact oculaire : Irritation superficielle légère à modérée (picotements)
Contact cutané : une exposition prolongée peut provoquer des irritations légères à modérées.
Ingestion :Peut provoquer une irritation légère à modérée gastro-intestinale,accompagnée de nausées et vomissements.
Inhalation : Possibilité d'une irritation légère à modérée du système respiratoire.

3 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

- Préparation acide

Constituants contribuant aux dangers :

AUTRES SUBSTANCES :
CAS EINECS/ELINCS CLASSIFICATION %
Formic Acid 64-18-6 200-579-1 C;R35 1- 5
C9-11 Pareth 8 68439-46-3 Polymer Xn;R22,R41 1- 5
Phosphoric Acid 7664-38-2 231-633-2 C;R34 5-10

4 - PREMIERS SECOURS

- EN CAS DE CONTACT OCULAIRE: Rincer abondamment à l'eau pendant plusieurs minutes . Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Rincer abondamment à l'eau. Si nécessaire appliquer des compresses d'eau froide. Si les symptômes persistent, arrêter d'utiliser le produit et consulter un médecin.
EN CAS D'INGESTION : faire boire un verre d'eau pour diluer le produit. NE PAS FAIRE VOMIR. Agir immédiatement afin de limiter l'irritation de la bouche, de la gorge et de la muqueuse de l'estomac. Si les symptômes persistent, ainsi que les vomissements ou s'il y a des traces de sang, consulter un médecin.
INHALATION : Respirer de l'air frais et ventiler la zone concernée. En cas d'irritation, rincer la bouche et la gorge avec de l'eau. La pulvérisation de ce produit utilisé en aérosol peut adhérer à la cavité nasale:dans ce cas rincer avec de l'eau saline ou plate. Si les symptômes persistent, ou des symptômes similaires à l'asthme se manifestent, consulter un médecin.

Fiche de données de Sécurité

Produit: Antikal Anti-limescale Anti-Calcaire (Spray)

Page: 2/6

FDS N°:PROCT-107

Version du :2009-11-24

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- **Moyens d'extinction :** Non explosive. Non auto-inflammable. Non inflammable. Le produit lui-même ne brûle pas. L'emballage, par contre, est combustible. Utiliser du CO₂, des poudres chimiques sèches ou des mousses résistantes aux alcools. Si l'eau est utilisée, empêcher son écoulement.

6 - MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- **Précautions individuelles :** /

- **Précautions pour la protection de l'environnement :**
Ne pas laisser écouler dans les égouts ni dans les eaux de surface.

- **Méthodes de nettoyage :** Pour les grandes quantités: recueillir mécaniquement dans un container en plastique et récupérer/éliminer selon la législation locale. Pour les petites quantités utiliser un absorbant non combustible et ramasser à la pelle dans un container pour élimination.

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION : Prévoir une ventilation suffisante.

STOCKAGE : Stocker à l'abri de l'humidité et de la chaleur.

8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

- Pas de risque dans des conditions normales d'utilisation. Pas de nécessité d'un équipement de protection individuel.

9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : Aspect : Liquide en spray
Odeur : Présence d'un parfum

PH : pH pur : 0,82

Température de changement d'état :

/

Point éclair : /

Caractéristiques d'explosivité :
Non explosive.

Densité : Densité relative : identique à l'eau

Solubilité : hydrosolubilité : élevée

Information complémentaire : Non inflammable, non oxydant.

10 - STABILITE ET REACTIVITE

- Stable dans les conditions normales.

Fiche de données de Sécurité

Produit: Antikal Anti-limescale Anti-Calcaire (Spray) Page: 3/6
FDS N°:PROCT-107 Version du :2009-11-24

11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- Pas de toxicité aiguë. Peut causer des vomissements. En cas d'ingestion importante traiter symptomatiquement. NE PAS FAIRE VOMIR. Les effets d'irritation, s'ils apparaissent, sont légers à modérés suivant le degré d'exposition. En cas de contact oculaire, rincer abondamment avec de l'eau. Toxicité orale aiguë estimée : LD50 (rats) > 2g/kg
Irritation oculaire: peut causer une irritation légère à modérée.
Irritation cutanée: peut causer une irritation légère à modérée.
Toxicité subchronique : une exposition chronique de la peau à de faibles taux n'entraîne pas de problème de tolérance.
Sensibilisation par contact : ce produit n'est pas un sensibilisant par contact.

12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES

- Le produit est conçu pour une grande variété d'utilisations et est compatible avec le système d'évacuation des eaux usées.
Le produit n'est pas considéré comme nocif pour les organismes aquatiques et n'affecte pas l'environnement à long terme.
Les agents de surface contenus dans cette préparation respectent les critères de biodégradabilité prévus dans la réglementation EC/648/2004 sur les détergents.

13 - CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

- Evacuation dans les eaux usées. Respecter la législation locale.

14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- ADR 2003. Nom: Solution corrosive, acide, inorganique ID: UN 3264 Class: 8
Classif.Code: C1 Label: 8. Pack. Group:III. Haz. ID No: 80
IMDG. Nom: Solution corrosive, acide, inorganique ID: UN 3264. Class: 8. Pack. Group:III. EMS No: F-A, S-B.
IATA Dangerous Goods Regulations, 45th ed. Nom: Solution corrosive, acide, inorganique ID: UN 3264. Class: 8. Label: Corrosive. Pack. Group:III.
Pass.&Cargo Aircraft Ltd Qty Pkg Inst: Y818. Pass.&Cargo Aircraft Ltd Qty Max Qty/Pkg: 1L. Pass.&Cargo Aircraft Pkg Inst: 818. Pass.&Cargo Aircraft Max Qty/Pkg: 5L. Cargo Aircraft Only Pkg Inst: 820. Cargo Aircraft Only Max Qty/Pkg: 60L. Special Provisions: A3. ERG Code: 8L
Pack. combiné max 3L et max 12L par lot. Min 100 mm x 100 mm

15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

- Ce produit est classé Xi;R36/38(irritant; irritant la peau et les yeux) selon la directive 1999/45/EC et la législation locale.
Toutes les substances de cette préparation sont enregistrées dans l'UE.
Etiquette: Croix de St André IRRITANT
Garder hors de la portée des enfants
Irritant pour les yeux et pour la peau
En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et consulter un spécialiste
Eviter le contact prolongé avec la peau
Ne pas mélanger à d'autres produits nettoyant ou à de l'eau de javel
En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage
NE PAS FAIRE VOMIR
Contient une solution acide
Se rincer les mains après utilisation

16 - AUTRES INFORMATIONS

Règlement CE N° 648/2004 : /

Emis par le Centre serveur DIESE

MINITEL VERT 08 36 05 00 99

Fiche de données de Sécurité

Produit:

Antikal Anti-limescale Anti-Calcaire (Spray)

Page: 4/6

FDS N°:PROCT-107

Version du :2009-11-24

CONCENTRATION en %	< 5	5 à <15	15 à <30	30 & +
Agents de blanchiment chlorés		X		

/

L'utilisation de ce produit n'exige pas de formation particulière préalable. Les instructions d'usage et de manipulation sont mentionnées sur l'emballage et cette fiche de sécurité.

Fiche de données de Sécurité

Produit:

Antikal Anti-limescale Anti-Calcaire (Spray)

Page: 5/6

FDS N°:PROCT-107

Version du :2009-11-24

ANNEXE

Liste des phrases R :

(AFISE 16/10/02)

- R 1 : Explosif à l'état sec.
R 2 : Risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition.
R 3 : Grand risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition.
R 4 : Forme des composés métalliques explosifs très sensibles.
R 5 : Danger d'explosion sous l'action de la chaleur.
R 6 : Danger d'explosion en contact ou sans contact avec l'air.
R 7 : Peut provoquer un incendie.
R 8 : Favorise l'inflammation des matières combustibles.
R 9 : Peut exploser en mélange avec des matières combustibles.
R 10: Inflammable.
R 11: Facilement inflammable.
R 12: Extrêmement inflammable.
R 14: Réagit violemment au contact de l'eau.
R 15: Au contact de l'eau, dégage des gaz extrêmement inflammables.
R 16: Peut exploser en mélange avec des substances comburantes.
R 17: Spontanément inflammable à l'air.
R 18: Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur _ air inflammable/explosif.
R 19: Peut former des peroxydes explosifs.
R 20: Nocif par inhalation.
R 21: Nocif par contact avec la peau.
R 22: Nocif en cas d'ingestion.
R 23: Toxique par inhalation.
R 24: Toxique par contact avec la peau.
R 25: Toxique en cas d'ingestion.
R 26: Très toxique par inhalation.
R 27: Très toxique par contact avec la peau.
R 28: Très toxique en cas d'ingestion.
R 29: Au contact de l'eau dégage des gaz toxiques.
R 30: Peut devenir facilement inflammable pendant l'utilisation.
R 31: Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
R 32: Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.
R 33: Danger d'effets cumulatifs.
R 34: Provoque des brûlures.
R 35: Provoque de graves brûlures.
R 36: Irritant pour les yeux.
R 37: Irritant pour les voies respiratoires.
R 38: Irritant pour la peau.
R 39: Danger d'effets irréversibles très graves.
R 40: Effet cancérigène suspecté _ preuves insuffisantes
R 41: Risque de lésions oculaires graves.
R 42: Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.
R 43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R 44: Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée.
R 45: Peut provoquerle cancer.
R 46: Peut provoquer des altérations génétiques héréditaires.
R 48: Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée.
R 49: Peut provoquerle cancer par inhalation.
R 50: Très toxique pour les organismes aquatiques.
R 51: Toxique pour les organismes aquatiques.
R 52: Nocif pour les organismes aquatiques.
R 53: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R 54: Toxique pour la flore.
R 55: Toxique pour la faune.
.../...

Fiche de données de Sécurité

Produit:

Antikal Anti-limescale Anti-Calcaire (Spray)

Page: 6/6

FDS N°:PROCT-107

Version du :2009-11-24

Liste des phrases R (suite) :

- R 56: Toxique pour les organismes du sol.
- R 57: Toxique pour les abeilles.
- R 58: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.
- R 59: Dangereux pour la couche d'ozone.
- R 60: Peut altérer la fertilité.
- R 61: Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
- R 62: Risque possible d'altération de la fertilité.
- R 63: Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
- R 64: Risque possible pour les bébés nourris au lait maternel.
- R 65: Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion
- R 66: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- R 67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
- R 68: Possibilité d'effets irréversibles
